



Actus Agricoles

Instaurée en 2017, la cotisation maladie a été rabotée en 2019 donnant un peu d'air aux agriculteurs ayant un revenu faible ou déficitaire. Malgré tout, elle peut rester une charge parfois importante en cette saison de paiement, explique Clément Bizouard, expert-comptable associé du cabinet [Bizouard](#) dans un article paru le 11 novembre sur Terre-Net.

[LIRE L'ARTICLE ICI](#)